

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 29 septembre 2015

Inauguration de la Maison du stationnement à Rambouillet



Marc ROBERT, Maire de Rambouillet, Vice-Président de l'Union des Maires des Yvelines,

Alain CINTRAT, Adjoint au Maire, délégué aux services techniques et à la sécurité,

et **Xavier HEULIN**, Directeur Général d'Urbis Park

inaugureront, mardi 29 septembre 2015 à 18h00, la **Maison du stationnement située :**
3, rue Georges Clémenceau

Cet espace commercial situé en cœur de ville est destiné à accueillir tous les usagers et résidents qui souhaitent à la fois se renseigner sur les conditions de stationnement dans la ville et s'acquitter de leurs abonnements.

Ouverte 6 jours sur 7, la Maison du stationnement s'inscrit dans l'ensemble des actions mises en place par Urbis Park en tant que délégataire du stationnement à Rambouillet depuis le 1^{er} janvier 2015 :

- Déploiement d'une nouvelle marque commerciale *Les parkings de Rambouillet*,
- Travaux de rénovation et de sécurisation des parkings Hôtel de Ville, Prairie et Séquoia,
- En voirie : remplacement de 48 horodateurs avec du matériel de dernière génération qui accepte le paiement par carte bancaire et le paiement sans contact,
- Distribution de chèques-parkings à destination des clients des commerçants du centre-ville,
- Ouverture d'un site internet spécifique - parkings-rambouillet.fr – et mise à disposition d'un numéro Cristal : 0970 60 99 55 (appel non surtaxé), disponible 6 jours sur 7 (07h00 – 21h00)

Informations pratiques

- A Rambouillet, Urbis Park gère les trois parkings Hôtel de Ville, Vignes et Séquoia ainsi que le parking en enclos (Prairie) pour un total de près de 850 places.
En complément, Urbis Park gère également le stationnement en voirie, soit 784 places.
- La Maison du stationnement est située 3, rue Georges Clémenceau. Elle est ouverte au public du lundi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00.
Pour nous contacter : 01 34 85 34 70 /et par courriel : stationnement.rambouillet@urbispark.fr
- A Rambouillet, le service PaybyPhone permet le paiement du stationnement (voirie) par téléphone mobile. PayByPhone est le moyen le plus simple pour acheter votre ticket de stationnement depuis votre téléphone ou internet. Pour en savoir plus : <https://paybyphone.fr/villes/rambouillet>

A propos d'Urbis Park

Acteur de référence du stationnement en France et partenaire long terme des collectivités locales, Urbis Park gère 70 000 places. Dans de grandes métropoles régionales - Paris, Bordeaux, Marseille, Metz, Nancy, Reims, Laval... Urbis Park conçoit, construit, finance et gère ce service public du stationnement en ouvrages et sur voirie.

Lauréat du Trophée Parko d'Or 2013 récompensant l'innovation « Paiement du stationnement par téléphone mobile en voirie et dans les parkings », Urbis Park poursuit sa politique d'innovations technologiques au service de la mobilité durable. C'est à ce titre qu'Urbis Park et son partenaire Orange ont lancé le 17 septembre 2015 le Pass Mobilités© qui permet, à partir d'un téléphone mobile sans contact (NFC) de régler le parking et de disposer de services mobilités tels que l'autopartage, la location de vélos ou l'accès à des bornes de recharge électrique.

Pour en savoir plus : urbispark.fr ou passmobilites.fr



Suivez-nous sur Twitter : [@urbisparking.fr](https://twitter.com/urbisparking)

Contact Presse

Philippe Boyer

Directeur développement, marketing et communication

Tel: 06 03 71 60 21

philippe.boyer@urbispark.fr